



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 mars 2020**

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D001 DECISIONS INDIVIDUELLES

NATURE	NUMERO	DATE DE SIGNATURE
Droit de préemption SCI MEBREK	2020DI001	29/01/2020

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 9/3/2020  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 mars 2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D002 CONVENTION TICHODROME

M Bruno DANNONAY, premier adjoint, expose au Conseil la proposition de renouvellement de partenariat du centre de sauvegarde de la faune sauvage du Tichodrome.

Elle consiste en la signature d'une convention permettant, moyennant une modeste contribution financière de recueillir, et soigner dans le but de leur remise en liberté, des animaux sauvages en détresse trouvés sur le territoire communal.

Il indique que la contribution pour la Commune s'élèverait à 0,10 centimes par habitant sans augmentation par rapport aux années précédentes.

**Le Conseil après échange,**

**CONSIDERANT** l'importance de la préservation de la faune sauvage,

**ADOPTE** la proposition de M Bruno DANNONAY

**AUTORISE** M le Maire à renouveler la dite convention

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 9/3/2020

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2020**

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D003 subvention apprenti chambre des métiers

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par le Centre de formation de la chambre des métiers et de l'artisanat de Lyon Rhône concernant 1 jeune apprenti domicilié sur la commune actuellement en formation à la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat) du Rhône.

Il propose à l'assemblée d'attribuer la somme de 100 € par élève scolarisé,

**Le Conseil après échange,**

**APPROUVE** la proposition de M BECT,

**DIT** que cette somme sera inscrite au budget primitif 2020

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 9/3/2020  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2020**

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D004 approbation du Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

**CONSIDERANT** que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélemy le 9/3/2020  
Le Maire, Gérard BECT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2020**

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, , MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D005 approbation du Compte administratif 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Bruno DANNONAY, 1<sup>er</sup> adjoint délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M Gérard BECT.

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT** :- dépenses : 426 988.21  
- recettes : 557 381.80  
- excédent : 130 393.59

**INVESTISSEMENT** : - dépenses : 209 245.36  
- recettes : 306 373.02  
- excédent: 97 127.66

Restes à réaliser en dépenses : 30 200  
Restes à réaliser en recettes : 110 672

**EXCEDENT GLOBAL 2019** 227 521.25  
**RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2019** 291 982.93

2) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de



# COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 10/03/2020  
Reçu en préfecture le 10/03/2020  
Affiché le 10/03/2020  
ID : 038-213803638-20200309-2020D005-DE

l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 9/3/2020

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2020**

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, , MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D007 tarifs location salle polyvalente

Monsieur Bruno DANNONAY, Premier adjoint, fait part au Conseil Municipal, du travail de réévaluation des tarifs de location de la salle polyvalente effectué en commission. Il indique que cette réévaluation est nécessaire car les tarifs sont trop élevés pour les habitants de la commune.

Il propose à l'assemblée une grille tarifaire, telle que détaillée ci-dessous.

	Hiver	Eté		Hiver	Eté
Loueur local	330	220	Association locale	gratuit	gratuit
Loueur extérieur	750	650	Association extérieure	425	375

**Le Conseil après discussion,**

**VALIDE** la grille tarifaire telle qu'elle a été présentée

**DIT** que celle-ci s'applique à compter du 11 mars 2020

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 9/3/2020  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, , MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno SERPINET Claude, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : M GIRIER Laurent, M JURY Cyril, MME PUPAT Gishlène, PONS Eve

M GIRIER donne pouvoir à M GUILLOT Bernard

M FRANDON Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

2020D006 tarif cantine

M le Maire informe le Conseil de sa rencontre avec les représentants des parents d'élèves le 4 décembre dernier.

Lors de cette rencontre les parents souhaitent revenir aux tarifs de l'an dernier soit

4.70 € pour les enfants habitant la commune

5.00 € pour les enfants extérieurs

M le Maire demande au Conseil de se prononcer

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**DECIDE** d'annuler l'augmentation mise en place à compter du 1/9/2020, de revenir aux tarifs applicables avant augmentation soit :

4.70 € pour les enfants habitant la commune

5.00 € pour les enfants extérieurs

À compter du 1/4/2020

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 9/3/2020

Le Maire, Gérard BECT

